

VI.1.- LE SYSTÈME BANCAIRE

VI.1.1 ÉTABLISSEMENTS ET ENVIRONNEMENT CONCURRENTIEL

ÉTABLISSEMENTS

Depuis les quatre dernières années, le nombre de banques opérant en Haïti n'a pas varié. La composition du réseau bancaire en ce qui a trait aux activités principales et sources de capitaux n'a pas non plus changé. Au nombre de 13, les banques sont ainsi réparties: deux (2) banques commerciales d'État, deux (2) succursales de banques étrangères, et neuf (9) banques commerciales haïtiennes dont deux (2) banques d'Épargne et de Logement.

Tableau 7.- Établissements bancaires²⁴ fonctionnant en Haïti (au 30 septembre 2005)

Bankes commerciales d'État	Banque Nationale de Crédit (BNC) Banque Populaire Haïtienne (BPH)
Bankes commerciales à capitaux privés haïtiens	Capital Bank Banque Industrielle et Commerciale d'Haïti (BIC-H) Banque de l'Union Haïtienne (BUH) Banque de Promotion Commerciale et Industrielle (Promobank) Société Caraïbienne de Banque (Socobank) Société Générale Haïtienne de Banque (Sogobank) Unibank
Succursales de bankes commerciales étrangères	Bank of Nova Scotia (Socobank) CIBank N.A. (CIBNA)
Bankes d'Épargne et de Logement à capitaux privés haïtiens	Société Caraïbienne de Banque d'Épargne et de Logement (Socobal) Société Générale Nationale de Banque d'Épargne et de Logement (Sogobal)

Source: BRH/Direction de la supervision du système bancaire

24 Le 1^{er} février 2005, le nombre d'établissements bancaires en Haïti est passé de 13 à 12, suite à la fermeture de la succursale de la Banque Nationale de Crédit (BNC) à la commune de Jérémie. Cette commune est désormais desservie par la succursale de la Banque Populaire Haïtienne (BPH) à Jérémie. Le nombre de succursales de la BPH est passé de 10 à 11.

25 Le 20 août 2005, le nombre de succursales de banques étrangères en Haïti est passé de 2 à 3, suite à l'ouverture de la succursale de la Banque de l'Union Haïtienne (BUH) à Jérémie. Cette commune est désormais desservie par la succursale de la Banque Populaire Haïtienne (BPH) à Jérémie. Le nombre de succursales de la BPH est passé de 10 à 11.

ENVIRONNEMENT CONCURRENTIEL

La situation socio-politique difficile qui sévit dans le pays, notamment depuis l'exercice précédent, n'a pas été favorable à l'expansion du réseau bancaire. On a plutôt assisté à la relocalisation de plusieurs succursales. Pour cette année fiscale, une seule demande d'ouverture de succursale a été soumise et autorisée contrairement aux exercices passés. Dans l'ensemble, le nombre de points de services bancaires s'est réduit d'une unité par rapport à l'exercice précédent pour se chiffrer à 168.

Tableau 8.- Nombre de succursales et agences autorisées
Source : BRH/Direction de la supervision du système bancaire

	2005	2004	2003	2002	2001
Succursales et agences autorisées	+1	+6	+11	+15	+12

Tableau 9- Évolution du nombre de succursales autorisées par établissement bancaire

Établissements	2005 Nombre de succursales et agences autorisées ^a		2004 Nombre de succursales et agences autorisées ^a		Variation	
	P-AU-P & environs ^b	Villes de province	P-AU-P & environs ^b	Villes de province	P-AU-P & environs ^b	Villes de province
BICH	1	0	1	0	-	-
BNC	8	15	8	15	-	-
BPFI	4	0	4	0	-	-
BUH	5	7	5	7	-	-
Capital Bank	11	3	12	2	-1	+1
Citibank	1	0	1	0	-	-
Promobank	7	2	6	2	+1	-
Scotiabank	4	0	4	0	-	-
Socobank	15	8	15	8	-	-
Socobel	1	0	1	0	-	-
Sogebank	25	10	27	9	-2	+1
Sogebel	3	0	3	0	-	-
Unibank	22	16	22	16	-	-

Source : BRH/Direction de la supervision du système bancaire

a) Par agence on entend une unité qui offre des services bancaires limités et qui ne jouit pas d'une autonomie de fonctionnement.

b) Englobe la ville de Port-au-Prince et les régions périphériques : Pétiouville, Labouie, Delmas, Carrefour, la Plaine du Cul-de-sac et Croix-des-bouquets.

Au cours de l'exercice, aucune tentative officielle de rapprochement bancaire n'a été enregistrée. Aucune demande d'agrément pour l'octroi de licence de banque n'a été produite, l'étude de celle relative à la banque en formation Fonkoze étant encore en suspens.

VI.2.- STRUCTURE DU SYSTÈME BANCAIRE

D'une manière générale, la tendance à la concentration du système bancaire observée sur les cinq dernières années s'est poursuivie au cours de l'exercice 2004-2005. Si l'indice Herfindhal-Hirschman fait ressortir une extrême concentration au niveau des dépôts en devises, la part de crédit des trois premiers établissements bancaires a légèrement baissé.

POIDS DES TROIS PRINCIPAUX ÉTABLISSEMENTS BANCAIRES

Par rapport à l'exercice 2003-2004, la concentration de l'actif bancaire au niveau des trois premiers établissements bancaires s'est renforcée au cours de l'année fiscale 2005 : elle est passée de 62,60 % à 63,60 %, comme indiquée dans le tableau ci-dessous. La concentration la plus marquée est encore observée au niveau des dépôts en général et particulièrement en ce qui concerne les dépôts en devises : les trois premiers établissements possèdent 71,90 % de ces derniers. En ce qui a trait au portefeuille de crédit brut, la part des trois premiers établissements a diminué de 70 points de base à 60,71% au 30 septembre 2005.

Tableau 10- Poids des principaux établissements bancaires, en pourcentage, au 30 septembre

	Actif Total	Portefeuille de prêts	Dépôts Totaux	Dépôts en dollars ÉU
2005 (13 établissements)				
Les trois premiers établissements	63,6	60,71	66,5	71,9
2004 (13 établissements)				
Les trois premiers établissements	62,6	61,4	65,6	70,9
Variation 2005/2004				
Les trois premiers établissements	1,0	-0,7	0,9	1,0

Source : BRF/Direction de la supervision du système bancaire

POIDS DES DIFFÉRENTES CATÉGORIES D'ÉTABLISSEMENTS BANCAIRES

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des parts de marché des différentes catégories d'établissement bancaire durant les cinq dernières années. Le poids des sept (7) banques commerciales privées haïtiennes au niveau de l'actif total, des dépôts totaux et des dépôts en dollars ÉU est resté quasiment stable tout en affichant de légères variations allant de +0,2 à +0,7 point de pourcentage. Cependant, au niveau du crédit, ces banques ont vu leur poids reculer de 3,8 points de pourcentage par rapport à l'année 2004.

Les banques d'épargne et de logement ont de leur côté enregistré des pertes de part de marché à tous les niveaux, allant de l'ordre de 1,3 à 2,2 points de pourcentage, sauf au niveau du crédit où leur part a gagné 90 points de base pour s'établir à 5,30 % au 30 septembre 2005, soit la part la plus élevée enregistrée sur les cinq dernières années.

Les parts de marché des banques d'Etat ont augmenté à tous les niveaux, avec la plus forte hausse (+1,9 point de pourcentage) enregistrée au niveau du crédit. Quant aux succursales de banques étrangères, elles ont aussi augmenté leur part de marché, particulièrement au niveau des dépôts en devises qui ont gagné 1,9 point de pourcentage pour atteindre 7,80 % au 30 septembre 2005.

Tableau 11- Poids des différentes catégories d'établissements bancaires, en %, au 30 septembre

Catégories de banques	Actif Total	Portefeuille de prêts	Dépôts Totaux	Dépôts en dollars EU
2005				
7 Banques commerciales privées haïtiennes	77,4	76,8	80,2	84,2
2 Succursales de banques étrangères	7,9	11,2	7,5	7,8
2 Banques d'État	10,9	6,9	9,1	3,9
2 Banques d'épargne et de logement privées haïtiennes	3,8	5,3	3,2	4,1
2004				
7 Banques commerciales privées haïtiennes	77,0	80,4	80,0	84,9
2 Succursales de banques étrangères	7,8	10,2	6,8	5,9
2 Banques d'État	10,2	5,0	8,6	3,8
2 Banques d'épargne et de logement privées haïtiennes	5,0	4,4	4,6	5,4
	100,0	100,0	100,0	100,0
2003				
7 Banques commerciales privées haïtiennes	77,4	76,7	80,2	84,5
2 Succursales de banques étrangères	8,3	12,5	7,3	7,0
2 Banques d'État	10,4	6,4	8,9	4,5
2 Banques d'épargne et de logement privées haïtiennes	3,9	4,4	3,6	3,9
	100,0	100,0	100,0	100,0
2002				
7 Banques commerciales privées haïtiennes	75,1	76,1	77,2	81,7
2 Succursales de banques étrangères	10,1	13,9	9,9	9,4
2 Banques d'État	10,8	5,9	9,4	4,3
2 Banques d'épargne et de logement privées haïtiennes	3,9	4,1	3,5	4,6
	100,0	100,0	100,0	100,0
2001				
7 Banques commerciales privées haïtiennes	75,3	74,7	76,8	82,2
2 Succursales de banques étrangères	11,1	15,3	11,0	11,8
2 Banques d'État	10,2	5,9	9,0	2,8
2 Banques d'épargne et de logement privées haïtiennes	3,4	4,1	3,2	3,4
	100	100	100	100

Source : BRH/Direction de la supervision du système bancaire

INDICATEUR DE CONCENTRATION HERFINDHAL-HIRSCHMAN

L'évolution de l'indice de concentration Herfindhal-Hirschman confirme l'accentuation de la concentration du système. Cet indice est particulièrement élevé au niveau des dépôts en dollars américains, soit 2 150,9 au 30 septembre 2005. Dans le cas des dépôts totaux, le degré de concentration est de 1 863,2 alors qu'il était de 1 744,8 à la fin de l'exercice précédent.

Tableau 12.- Indicateur de concentration Herfindhal-Hirschman25 (au 30 septembre)

	Actif total	Portefeuille de prêts	Dépôts Totaux	Dépôts EU
2005	1 780,1	1 801,9	1 863,2	2 150,9
2004	1 627,1	1 477,2	1 764,8	2 027,3
2003	1 603,4	1 414,0	1 727,2	1 940,3
2002	1 485,3	1 391,2	1 630,6	1 763,0
2001	1 416,1	1 308,2	1 487,2	1 738,2

Source : BRH/Direction de la supervision du système bancaire

Cet indicateur est donné par le carré des parts du marché de chaque banque. L'interprétation de l'indice prend en compte le degré de concentration. En général, pour un marché donné, une valeur inférieure à 1 000 témoigne d'une faible concentration, une valeur comprise entre 1 000 et 1 500 une concentration moyenne et une valeur supérieure à 1 500 une forte concentration.

VI.3.- DISTRIBUTION DU CRÉDIT

La part de crédit allouée aux différents secteurs d'activité au cours de l'exercice a connu des variations plus ou moins appréciables uniquement au niveau des quatre premiers secteurs et en terme d'échéance, le poids des prêts à long terme a connu la plus forte variation à la hausse.

RÉPARTITION DE L'ENCOURS DES PRÊTS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

À la fin de l'exercice, plus de 2/3 du crédit bancaire se sont trouvés concentrés au niveau de trois (3) secteurs d'activité : Commerce de gros et de détail, Services et autres, Industries manufacturières. La part de crédit allouée à ces secteurs (70,10 %) a haussé de 60 points de base par rapport à l'exercice 2003-2004. Cette hausse est le résultat des augmentations de 1,3 point de pourcentage enregistrées au niveau du secteur « Services et autres (20,30 %)» et de 2,7 points de pourcentage au niveau du secteur « industrie manufacturière (20,20 %). Ces gains ont plus que compensé la baisse de 3,4 points de pourcentage du poids du crédit au secteur « commerce de Gros et Détail (29,6%) ».

Les prêts accordés aux « Particuliers » et au secteur « Bâtiments et travaux publics » ont vu leur poids relatif passer respectivement de 10,65 % en 2004 à 12,50 % en 2005 (+1,9 point) et de 1,40 % à 2,10 % en 2005 (+0,7 point de pourcentage).

Les parts de crédit allouées aux autres secteurs ont varié à la baisse. La plus forte contraction en terme de part relative (-3,4 points de pourcentage) est enregistrée dans le crédit au secteur « Commerce de Gros et de détail » ; cependant le volume de prêts dont ce secteur a bénéficié a varié à la hausse de 7,14% (+463,5 MG) par rapport à l'exercice précédent.

Après une reprise amorcée (+13,13%, +0,88 MG) en 2004, l'encours de crédit alloué au secteur « Agriculture, Sylviculture et Pêche » a chuté considérablement passant de 7,58 MG à 1,86 MG en 2005 (-71,12%). Son poids est resté négligeable dans le portefeuille total à la fin de l'exercice.

Tableau 13- Répartition de l'encours des prêts par secteur d'activité, en MG et en % (au 30 septembre)

Secteurs d'activité	2005		2004		Variation Point
	Montant ^a	%	Montant ^a	%	
Commerce de Gros et Détail	6 950,41	29,6	6 486,93	33,0	-3,4
Services et autres	4 778,41	20,3	3 732,82	19,0	1,3
Industries manufacturières	4 745,23	20,2	3 449,38	17,5	2,7
Prêts aux particuliers	2 940,48	12,5	2 091,10	10,6	1,9
Immobilier résidentiel et commercial	2 786,16	11,9	2 487,45	12,6	-0,7
Transport, Entrepôt et Communication	498,54	2,1	810,87	4,1	-2,0
Bâtiments et travaux publics	491,0	2,1	269,80	1,4	0,7
Électricité, Gaz et Eau	300,34	1,3	348,58	1,8	-0,5
Agriculture, Sylviculture et Pêche	1,86	0,0	7,58	0,0	0,0
Total	23 492,48	100,0	19 884,71	100,0	

Source : BRH/Direction de la supervision du système bancaire
a: Comprend aussi des engagements hors-bilan.

RÉPARTITION DE L'ENCOURS DES PRÊTS PAR TRANCHE

Environ 10 % (9 % en 2004) des d'emprunteurs du système bancaire ont bénéficié approximativement les 80 % (contre 68% en 2004) du crédit total au 30 septembre 2005. Ces prêts se trouvent dans la tranche supérieure à 5 000 000 de gourdes. Par contre, 62 % des emprunteurs (60 % en 2004) se trouvent dans la tranche inférieure à 500 000 gourdes et n'ont bénéficié que de 4,09% (6,65 % en 2004) du crédit bancaire au cours de l'exercice 2004-2005. En d'autres termes, la part de l'encours des prêts à la majorité de la population d'emprunteurs (bénéficiant des prêts inférieurs à 500 000 gourdes) s'est contractée de 2,58 points de pourcentage pour se chiffrer à 828,6 MG (contre 780,1 MG en 2004), alors que celle allouée aux emprunteurs dans la tranche de plus de 5 000 000 de gourdes s'est haussée de 12 points de pourcentage pour s'établir à 19,9 milliards de gourdes (contre 8,7 Milliards en 2004).

La tranche de prêts comprise entre 2 500 000 et moins de 5 000 000 gourdes contient le nombre le moins élevé d'emprunteurs (383), soit 5,36 % du total (contre 5 % en 2004) et bénéficie de 6,81% (9,07% en 2004) du crédit total, soit 1,4 milliard de gourdes. Le poids de l'encours des prêts situés dans la tranche de 500 000 à 999 999 gourdes a baissé, passant de 4,89 % à 3,17 % (620,16 MG) et celui dans la tranche de 1 000 000 à 2 499 999 MG s'est contracté de 8,98 % à 6,02 % pour atteindre 1,23 milliard de gourdes en septembre 2005.

Tableau 14.- Répartition de l'encours des prêts par tranche (prêts de 75 000 gourdes ou plus)²⁶
(au 30 septembre)

Tranches de prêts	Nombre d'emprunteurs	Nombre d'emprunteurs, en %	Encours des prêts, en millions de gourdes	Encours des prêts, en %
2005				
75 000 à 249 999	3 330	48,65	431,76	2,13
250 000 à 499 999	1 101	15,43	395,93	1,96
500 000 à 999 999	861	12,07	618,85	3,18
1 000 000 à 2 499 999	764	10,7	1 228,95	6,05
2 500 000 à 4 999 999	382	5,35	1 367,99	6,84
5 000 000 ou plus	700	9,81	16 700,70	79,83
Total	7 138		20 743,80	100
2004				
75 000 à 249 999	2 780	43	379,67	3,24
250 000 à 499 999	1 123	17	400,44	3,41
500 000 à 999 999	874	14	623,16	4,89
1 000 000 à 2 499 999	784	12	1 215,46	8,98
2 500 000 à 4 999 999	326	5	1 147,97	8,07
5 000 000 ou plus	595	9	8 682,2	68,13
Total	6 462	100	12 743,7	100
2003				
75 000 à 249 999	2 541	43	338,0	2
250 000 à 499 999	1 054	18	377,1	2
500 000 à 999 999	810	13	577,8	4
1 000 000 à 2 499 999	698	12	1 110,1	7
2 500 000 à 4 999 999	311	5	1 104,1	7
5 000 000 ou plus	549	9	12 501,3	78
Total	5 863	100	18 008,5	100
2002				
75 000 à 249 999	2 838	46	373,5	3
250 000 à 499 999	1 043	17	370,8	3
500 000 à 999 999	820	14	586,6	5
1 000 000 à 2 499 999	677	11	1 065,1	9
2 500 000 à 4 999 999	298	5	1 035,6	9
5 000 000 ou plus	448	7	8 726,5	72
Total	6 124	100	12 160,0	100
2001				
75 000 à 249 999	3 022	48	397,3	4
250 000 à 499 999	1 033	17	366,4	3
500 000 à 999 999	801	13	570,4	5
1 000 000 à 2 499 999	637	10	986,7	9
2 500 000 à 4 999 999	305	5	1 058,9	10
5 000 000 ou plus	425	7	7 284,5	68
Total	6 223	100	10 654,4	100

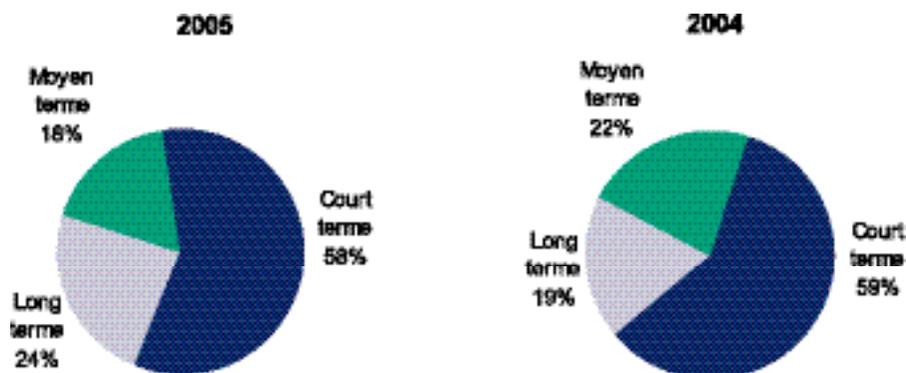
Source : BRB/Direction de la supervision du système bancaire

²⁶ Ce tableau porte sur les prêts dont l'encours global est supérieur à 75 000 gourdes. Il indique le taux de concentration par tranche d'emprunteurs pour la population considérée.

RÉPARTITION DE L'ENCOURS DES PRÊTS PAR ÉCHÉANCE¹³

Par rapport à l'exercice 2004, la part des prêts à long terme pour cet exercice a augmenté de 5 points de pourcentage, passant de 19% à 24%. Parallèlement, le poids des prêts à court et à moyen terme a diminué respectivement de 1 et de 4 points de pourcentage pour s'établir à 58 % et 18 % en septembre 2005.

Graphique 25.- Répartition en pourcentage et selon l'échéance de l'encours des prêts de 75 000 gourdes ou plus (au 30 septembre)



RÉPARTITION DU NOMBRE DE PRÊTS PAR EMPRUNTEUR

Durant les cinq dernières années, le nombre de prêts octroyé par le système bancaire a augmenté ainsi que la population d'emprunteurs. Au 30 septembre 2005, 23 804 prêts (contre 22 307 en 2004) sont octroyés à 7 138 emprunteurs (contre 6 462 en 2004), soit les chiffres les plus élevés depuis l'année 2001. Toutefois, la distribution des prêts par emprunteur reste quasiment stable. Selon l'indication du ratio nombre de prêts/emprunteur, trois (3) prêts sont en moyenne accordés par emprunteur sur les cinq années passées.

Tableau 15. Répartition du nombre de prêts par emprunteur (au 30 septembre)

	2005	2004	2003	2002	2001
Nombre des prêts	23 804	22 307	23 067	16 238	17 069
Nombre d'emprunteurs	7 138	6 462	8 969	6 124	6 229
Nombre de prêts par emprunteur	3	3	4	3	3

Source : BRS/Direction de la supervision du système bancaire.

VI.4 PARTS DE MARCHÉ INDIVIDUELLES

En termes d'actif, les sept premières banques ont généralement conforté leur position au cours de l'année 2005, à l'exception de la Socobank, la Promobank et la Capitalbank. En effet, ces dernières ont enregistré des baisses de part de marché respectivement de 2,41 points de pourcentage, 37 et 14 points de base.

Parmi les autres banques, la Sogebel s'est vue ravir la huitième place par la BUH. Les baisses de part de marché se sont globalement situées entre 16 et 95 points de base.

La compétition a été plus exacerbée sur le marché du crédit, conduisant à un nouveau classement des dix premières banques. Si les trois premières ont préservé leur position, la Promobank a laissé la quatrième place à la Citibank et occupe actuellement la cinquième; la sixième est occupée par la Capitalbank et la BNC a gagné la septième, la Sogebel la huitième tandis que la Scotiabank et la BUH se sont contentées respectivement des neuvième et dixième places. Pour les trois dernières, la situation reste inchangée. Les gains de part de marché ont varié entre 217 et 4 points de base et les pertes entre 239 et 31 points de base.

¹³court terme : prêts ayant une échéance initiale comprise entre 0 et 12 mois ; moyen terme : prêts ayant une échéance initiale comprise entre 13 et 48 mois ; long terme : prêts ayant une échéance initiale supérieure à 48 mois.

Tableau 16- Parts de marché et rang en termes d'Actif total et portefeuille de prêts bruts
(au 30 septembre)

	Actif Total						Prêts Bruts					
	2005		2004		2003		2005		2004		2003	
	Parts de marché (%)	Rang										
Sogebank	27,46	1	26,61	1	25,89	1	23,05	2	20,88	2	22,69	1
Unibank	26,95	2	24,36	2	24,52	2	24,25	1	22,50	1	20,92	2
Socobank	9,21	3	11,62	3	11,19	3	13,41	3	17,99	3	14,58	3
BNC	9,19	4	8,21	4	8,34	4	4,61	7	2,84	10	3,63	10
Promobank	4,92	5	5,29	5	6,34	5	6,38	5	8,77	4	9,05	4
Capital Bank	4,82	6	4,96	6	4,99	6	5,76	6	6,20	5	5,49	6
Citibank	4,82	7	4,45	7	4,70	7	7,33	4	5,68	8	8,11	5
BUH	4,01	8	4,17	9	4,44	8	3,72	10	4,03	8	3,98	8
Sogebel	3,31	9	4,26	8	3,44	10	4,34	8	3,73	9	3,88	9
Scotiabank	3,11	10	3,30	10	3,57	9	3,88	9	4,51	7	4,43	7
BPH	1,68	11	2,01	11	2,06	11	2,25	11	2,21	11	2,73	11
Socabel ^a	0,51	12	0,76	12	0,49	12	1,01	12	0,64	12	0,54	12
BICH	0,01	13	0,02	13	0,02	13	0,01	13	0,01	13	0,01	13
	100		100		100		100		100		100	

Source: BRH/Direction de la supervision du système bancaire

a) La Socabel a démarré ses opérations en novembre 2001.

b) La BHD a démarré ses opérations en novembre 1999; elle a été dissaisie par la BRH en février 2002.

Sur le marché des dépôts, à l'exception de la Capitalbank qui s'est adjugée la cinquième place, aucun changement n'a été observé au niveau du classement. Les trois premières banques ont renforcé leur position tandis que les cinq dernières ont toutes enregistré un recul de la leur. Les gains de part de marché ont varié entre 213 et 84 points de base, les pertes entre 217 et 4 points.

Pour le segment des dépôts en dollars ÉU, la Citibank s'est adjugée la quatrième place. Les autres banques ont gardé leur position de l'exercice 2003-2004. D'une manière générale, les gains de part de marché ont oscillé entre 0,15 et 2,83 points de pourcentage, les pertes entre 0,3 et 2,64 points de pourcentage

Tableau 17- Parts de marché et rang en termes de Dépôts totaux et dépôts en dollars ÉU
(au 30 septembre)

	Dépôts totaux						Dépôts en dollars ÉU					
	2005		2004		2003		2005		2004		2003	
	Parts de marché (%)	Rang	Parts de marché (%)	Rang	Parts de marché (%)	Rang	Parts de marché (%)	Rang	Parts de marché (%)	Rang	Parts de marché (%)	Rang
Sogebank	29,24	1	28,30	1	27,45	1	31,04	2	30,89	1	27,47	2
Unibank	27,35	2	25,22	2	25,90	2	31,39	1	28,56	2	28,62	1
Socobank	9,92	3	12,09	3	11,65	3	8,76	3	11,40	3	13,63	3
BNC	7,81	4	7,00	4	6,86	4	3,04	8	2,73	8	2,97	8
Capital Bank	4,86	5	4,92	6	4,79	6	5,40	5	6,07	4	6,85	4
Promobank	4,75	6	5,37	5	6,19	5	5,01	6	5,90	5	4,83	6
Citibank	4,24	7	3,40	7	2,87	8	6,03	4	4,86	6	3,06	7
BUH	4,00	8	4,09	8	4,03	7	2,56	9	2,18	9	2,55	9
Scotiabank	3,24	9	3,41	9	3,60	9	1,77	10	1,80	10	2,16	10
Sogebel	2,85	10	4,12	10	3,77	10	3,67	7	4,09	7	5,57	5
BPH	1,30	11	1,58	11	1,69	11	0,84	11	1,09	11	1,66	11
Socabel ^a	0,41	12	0,48	12	0,46	12	0,30	12	0,54	12	0,45	12
BICH	0,01	13	0,01	13	0,01	13	0,0	13	0,0	13	-	-
	100,00		100,00		100,00		100,00		100,00		100,00	

Source: BRH/Direction de la supervision du système bancaire

a) La Socabel a démarré ses opérations en novembre 2001.

b) La BHD a démarré ses opérations en novembre 1999; elle a été dissaisie par la BRH en février 2002.

VII LES ACTIVITÉS ET RÉSULTATS DU SYSTÈME BANCAIRE

VII.1 ACTIVITÉS BANCAIRES

ÉVOLUTION DU BILAN

L'actif du système bancaire a progressé de 17,70 %, passant de 55 931,02 MG au 30 septembre 2004 à 65 810,64 MG au 30 septembre 2005. Cette progression est due :

- d'une part à la hausse des actifs en devises converties qui ont augmenté de 4 045,2 MG, reflétant la combinaison d'un effet-volume et d'un effet-taux de change, les actifs en dollar ÉU ayant crû de 72,26 million de dollars ÉU et le taux de change s'étant déprécié de 17 %.
- d'autre part à la croissance des actifs en gourdes (+7,41% ; 2 408,45 MG).

A l'exception des «Autres Actifs» qui se sont contractés, tous les postes de l'actif ont augmenté ; les croissances les plus importantes ont été enregistrées au niveau des Bons BRH (56 %), des « Autres Placements » (41,80 %), du Portefeuille net (21,50 %) et des Immobilisations (21,30 %).

Tableau 18- Bilan du système bancaire, en millions de gourdes (au 30 septembre)

	2005	2004	2003	2002	2001
Disponibilités	23 182,99	22 453,87	18 995,18	13 546,8	11 482,8
Bons BRH	5 527,10	3 543,78	3 818,00	3 151,4	2 777,0
Autres placements	10 359,55	7 303,93	7 448,05	3 242,7	2 511,7
Prêts nets	20 724,02	17 059,24	16 228,31	12 180,5	10 576,9
Immobilisations nettes	3 409,02	2 810,29	2 387,73	1 987,4	1 757,4
Autres actifs	2 627,95	2 759,91	2 039,19	1 241,3	1 207,9
Actif total	65 810,64	55 931,02	50 918,48	35 330,0	30 293,7
Dépôts	56 771,14	48 057,16	43 028,99	30 204,5	25 986,3
Obligations à vue	2 923,43	2 881,06	2 904,66	1 618,2	1 396,4
Obligations à terme	1 531,73	1 038,02	1 225,36	742,4	575,2
Autres passifs	1 288,24	1 007,27	1 027,23	719,6	578,0
Passif total	62 514,63	52 983,52	48 188,25	33 284,8	28 537,9
Avoir des actionnaires	3 296,08	2 947,50	2 730,22	2 045,3	1 755,8
Passif et avoir des actionnaires	65 810,64	55 931,02	50 918,48	35 330,0	30 293,7

Source: BRH/Direction de la Supervision du système bancaire

Le financement de l'actif par le passif et par l'Avoir des actionnaires a progressé respectivement de 18 % et 11,80 %. La progression du passif est due à celle de 18,10 % des dépôts, de 1,50 % des obligations à vue, de 47,60 % des obligations à terme et de 27,90 % des autres passifs.

Tableau 19- Principaux postes du bilan du système bancaire (variation en pourcentage, au 30 septembre)

	2005	2004	2003	2002	2001
Disponibilités	3,2	18,2	40,2	18,2	2,4
Bons BRH	56,0	-7,2	21,2	13,5	135,3
Autres placements	41,8	-1,9	130,1	29,1	-16,3
Prêts nets	21,5	5,1	33,4	15,0	-11,0
Immobilisations nettes	21,3	17,7	20,1	13,1	16,8
Autres actifs	-4,8	35,3	64,1	2,8	-9,9
Actif total	17,7	9,8	44,1	16,6	0,6
Dépôts	18,1	11,7	42,5	16,2	3,9
Obligations à vue	1,5	-0,8	79,5	15,9	-20,4
Obligations à terme	47,6	-15,3	64,8	29,1	-49,5
Autres passifs	27,9	-1,9	42,7	24,5	-14,1
Passif total	18,0	10,0	44,8	16,6	-0,1
Avoir des actionnaires	11,8	8,0	33,8	16,5	14,3
Passif et avoir des actionnaires	17,7	9,8	44,1	16,6	0,6

Source: BRH/Direction de la Supervision du système bancaire

L'avoir des actionnaires est passé de 2 947,50 MG à 3 296,08 MG au 30 septembre 2005, soutenu par la croissance de 24,80 % (+280,27 MG) du capital versé et la forte croissance de 513,60 % (+337,12 MG) du Surplus d'Apport qui a absorbé le repli de 16,10 % (-72,56 MG) des Réserves et de 15,10 % (-196,25 MG) des Bénéfices Non Répartis (BNR).

Tableau 20- Composition des postes du bilan du système bancaire
(en %, au 30 septembre)

	2005	2004	2003	2002	2001
Disponibilités	35,2	40,1	37,3	38,3	37,8
Bons BRH	8,4	6,3	7,5	8,9	9,2
Autres placements	15,7	13,1	14,8	9,2	8,3
Prêts nets	31,5	30,5	31,9	34,4	34,9
Immobilisations nettes	5,2	5,0	4,7	5,6	5,8
Autres actifs	4,0	4,9	4,0	3,5	4,0
Actif total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Dépôts	86,3	85,9	84,5	85,5	85,8
Obligations à vue	4,4	5,2	5,7	4,6	4,6
Obligations à terme	2,3	1,9	2,4	2,1	1,8
Autres passifs	2,0	1,8	2,0	2,0	1,9
Passif total	95,0	94,7	94,8	94,2	94,2
Avoir des actionnaires	5,0	5,3	5,4	5,8	5,8
Passif et avoir des actionnaires	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

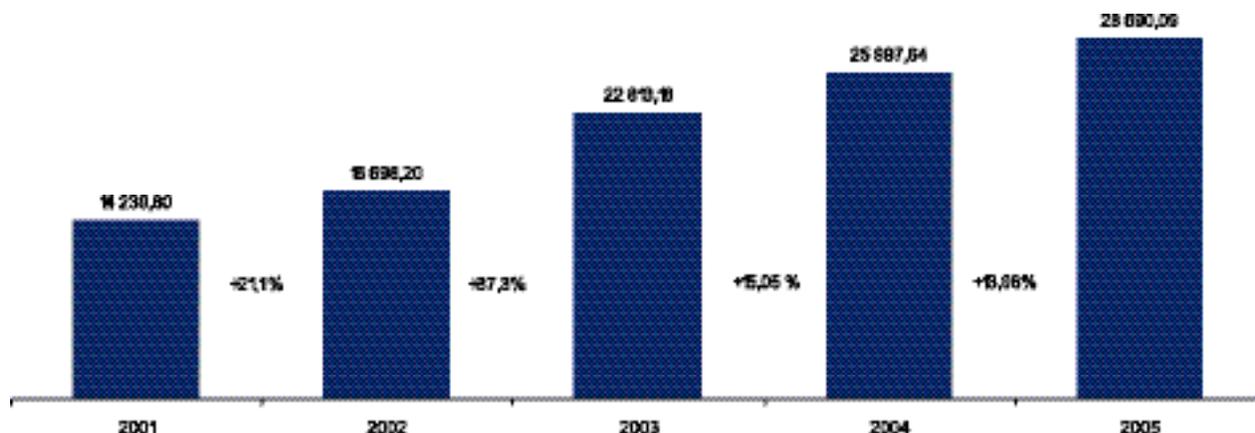
Source: BRH/Direction de la Supervision du système bancaire

Au 30 septembre 2005, la proportion des disponibilités est revenue à son niveau d'avant 2004 pour représenter 35,20 % de l'actif. Les Bons BRH ont gagné 2,1 points de pourcentage, les Autres Placements en ont gagné 2,6, alors que les Prêts nets et les Immobilisations en ont gagné respectivement 1 et 0,2 point de pourcentage. Par contre, le poids des « Autres Actifs » a reculé de 0,9 point de pourcentage. Cette réallocation a favorisé une augmentation des « Actifs Productifs ». Au niveau de la structure de financement du passif, les dépôts totaux ont gagné 0,4 point de pourcentage comptant pour 86,30 %, les Obligations à terme 0,4 point, les « Autres Passifs » 0,2 point, les deux comptant pour 5,30 % ; par contre les Obligations à vue et l'Avoir des Actionnaires ont perdu respectivement 0,8 et 0,3 point de pourcentage. Le niveau de capitalisation du système bancaire s'est donc détérioré passant de 5,30 % à 5 %.

LIQUIDITÉS

Les liquidités du système bancaire ont crû de 10,36 % (+2 692,45 MG) passant de 25 997,6 MG à 28960,1 MG ; toutefois, le rythme de croissance est moins soutenu que celui de l'année dernière (+13,96%, +3 184,46 MG). Les différentes composantes des liquidités ont évolué de manière contrastée : l'encaisse a augmenté de 13,80 %, les Avoirs à l'Etranger de 115,70 %, les Autres Liquidités de 40,70%, les Bons BRH de 56 % tandis que l'Avoir à la BRH et les Avoirs dans les Banques locales ont décré respectivement de 8,60 % et 18 %.

Graphique 26-Liquidités du système bancaire au 30 septembre
(en millions de gourdes)



Au 30 septembre 2005, les Disponibilités ont représenté 80,74 % (contre 86,40 % en septembre 2004), du volume des liquidités alors que les Bons BRH ont compté pour 19,26 % (contre 13,60% en septembre 2004). Elles se sont constituées à 13,52 % (+1,27 par rapport au 30 septembre 2004) de l'encaisse, à 63,43% (-8,14 %) des Avoirs à la BRH, à 13,51% (+7,05%) des Avoirs à l'Etranger, à 5,20 % (-1,34 %) des Avoirs dans les banques locales et à 4,34 % (+1,16 %) des Autres liquidités.

Tableau 21- Composition des liquidités du système bancaire
(en MG et en pourcentage, au 30 septembre)

	2005		2004		2003		2002		2001	
	MG	%								
Encaisse	3 131,4	4,9	2 750,7	13,1	2 898,8	13,1	2 198,2	13,2	1 561,8	11,4
Avoirs à la BRH	14 882,4	28,7	18 069,7	50,8	11 595,6	50,8	7 796,4	48,7	7 120,5	50,1
Avoirs à l'étranger	3 130,0	2,6	1 451,1	10,0	2 278,3	10,0	2 022,4	12,1	1 841,0	12,1
Avoirs dans les banques locales	1 204,0	2,6	1 468,0	4,7	1 068,3	4,7	790,9	4,7	320,1	2,1
Autres	1 005,1	1,3	714,2	4,6	1 052,0	4,6	740,8	4,4	618,4	4,4
Disponibilités	23 163,0	35,2	22 453,8	83,2	16 895,2	83,2	13 546,8	81,1	11 462,8	80,1
Bons BRH	5 527,1	6,3	3 543,8	16,7	3 819,0	16,7	3 151,4	18,9	2 777,0	19,1
Liquidités	28 690,1	100,0	25 997,6	100,0	22 813,2	100,0	16 698,2	100,0	14 239,8	100,0

Source : BRH/Direction de la supervision du système bancaire

Au 30 septembre 2005, les liquidités du système bancaire ont représenté 43,59 % de l'actif (-2,89 points de pourcentage par rapport au 30 septembre 2004). Cette évolution reflète la croissance plus soutenue de l'actif que celle des liquidités, les bons BRH ayant crû de 56 %, les disponibilités de 3,20 %.

Tableau 22- Liquidités du système bancaire
(en pourcentage de l'actif total, au 30 septembre)

	2005	2004	2003	2002	2001
Disponibilités	43,6	40,3	37,8	38,3	37,8
Bons BRH	6,4	8,3	7,8	8,8	8,2
Liquidités	43,6	48,6	44,8	47,2	43,0

Source: BRH/Direction de la Supervision du système bancaire

Au 30 septembre 2005, le solde des opérations interbancaires se chiffre à 169,2 MG, soit une hausse de 50,60 % par rapport à celui de l'exercice passé (21,50 MG). La moyenne des opérations de fin de mois s'est élevée à 160,7 MG affichant ainsi une baisse de 44,90 % par rapport à celle de l'année 2004 (291MG).

OPÉRATIONS INTERBANCAIRES

Tableau 23- Position nette interbancaire du systèmea
(en millions de gourdes et en pourcentage)

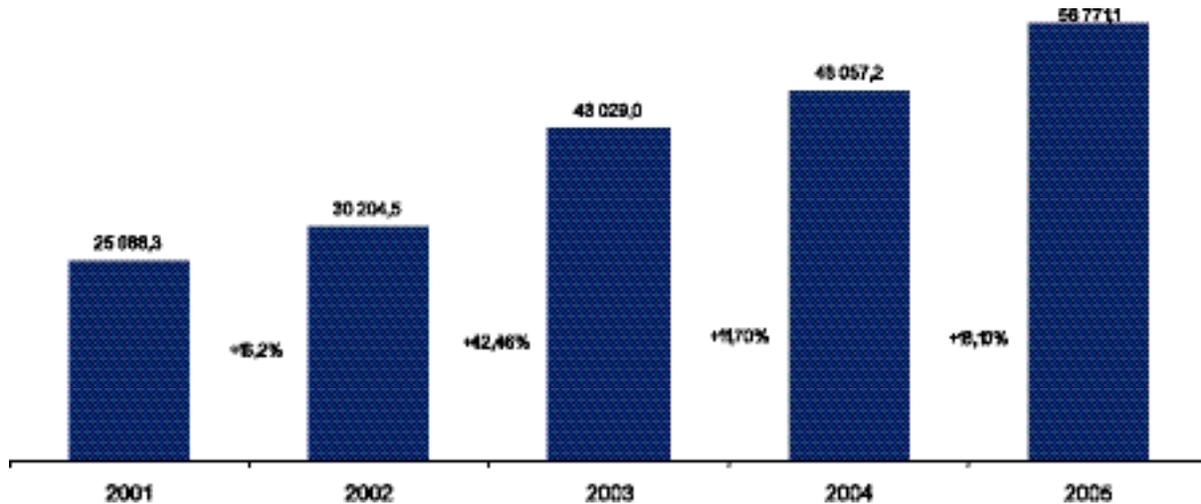
	Au 30/9/05	au 30/9/04	2005/2004	Moyenne mensuelle 2005	Moyenne mensuelle 2004	2005/2004
Prêts / Emprunts	169,22	21,50	50,60 %	160,70	291,00	-44,9 %

Source: BRH/Direction de la Supervision du système bancaire

OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE DÉPÔTS

Par rapport à l'année dernière, le rythme de croissance des dépôts totaux a augmenté, passant de 11,70% en 2004 à 18,10 % en 2005. Les dépôts en gourdes ont crû de 17,41 % et les dépôts en devises converties de 31,80 %. Cette croissance des dépôts en devises converties s'explique tant par la dépréciation de la monnaie nationale (17 %) que par la progression des dépôts en dollars ÉU captés par le système (+12,76 %, +79,02 millions de dollars ÉU).

Graphique 27.-Croissance des dépôts du système bancaire au 30 septembre
(en millions de gourdes)



A l'exception des dépôts à terme, les différentes catégories de dépôt ont connu une croissance plus importante en 2005 qu'en 2004. En effet, les dépôts à vue ont crû de 28,40 %, les dépôts d'épargne de 23,80 % contre respectivement 17,40 % et 6,90 % en 2004 ; les dépôts à terme n'ont crû que de 3,80 %. Cette évolution des dépôts a conduit à une structure de financement de l'actif supporté à 86,30 % par les dépôts contre 85,90 % en 2004, l'actif du système bancaire ayant augmenté à un rythme moins que proportionnel à celui des dépôts.

Tableau 24.-Variation en pourcentage des dépôts du système

Catégorie	2005	2004	2003	2002	2001
Dépôts à vue	28,4%	17,4%	33,0%	35,8%	4,2%
Dépôts d'épargne	23,8%	6,9%	41,0%	20,2%	1,6%
Dépôts à terme	3,8%	13,0%	81,5%	-0,2%	6,3%
Dépôts totaux	18,1%	11,7%	42,8%	13,2%	9,9%

Source: BPH/Direction de la Supervision du système bancaire

Du total des dépôts, les dépôts d'épargne comptant pour 40 % ont renforcé leur prépondérance (+ 2 points de pourcentage), les dépôts à vue ont gagné 2 points de pourcentage et représentent 29 %, les dépôts à terme 30 %. Aussi, le poids des dépôts à terme est-il à son plus bas niveau depuis les cinq dernières.

Tableau 25.-Composition des dépôts du système bancaire (en MG et en pourcentage, au 30 septembre)

Catégorie	2005		2004		2003		2002		2001	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Dépôts à vue	16 697,37	29%	13 002,48	27%	11 073,1	26 %	6 268,7	27 %	6 087,0	23 %
Dépôts d'épargne	22 799,13	41%	18 417,05	36%	17 234,8	40 %	12 219,2	41 %	10 168,7	39 %
Dépôts à terme	17 274,64	30%	16 637,63	35%	14 721,0	34 %	9 716,6	32 %	9 732,6	36 %
Total	56 771,15	100%	48 057,16	100%	43 029,0	100%	30 204,5	100%	25 989,3	100%

Source: BRH/Direction de la Supervision du système bancaire

A la fin de septembre 2005, les dépôts en devises converties comptent pour 52,95 % contre 47,46 % des dépôts totaux en 2004 (+5,49 points pourcentage), le poids des différentes catégories de dépôts en devises converties a suivi cette même tendance haussière: les dépôts à vue, d'épargne et à terme en devises converties représentent respectivement 55,13 %, 44,43 % et 62,08 % de l'encours total contre 51,07 %, 41,47 % et 51,27 % l'année dernière.

Tableau 26- Évolution des dépôts en dollars ÉU du système MG, au 30 septembre

Catégorie	2005				2004			
	Dépôts Dollars EU	Dépôts dollars EU convertis ^{a)}	Dépôts Totaux	Dépôts Dollars Convertis/ Dépôts totaux	Dépôts dollars EU	Dépôts Dollars EU Convertis	Dépôts totaux	Dépôts Dollars Convertis/ dépôts totaux
Dépôts à vue	213,87	8 205,79	18 897,37	55,13%	160,32	6 636,84	13 002,48	51,07%
Dépôts d'épargne	235,34	10 130,03	22 799,13	44,43%	207,39	7 636,74	18 417,05	41,47%
Dépôts à terme	349,13	10 723,57	17 274,64	62,08%	251,83	8 529,39	16 637,83	51,27%
	819,34	30 069,41	56 771,14	47,46%	619,34	22 806,98	48 057,16	47,46%

Source: BRH/Direction de la Supervision du système bancaire

a) Taux de conversion : 43,0426 et 42,0263 gourdes aux 30 septembre 2005 et 2004 respectivement.

Si le rythme de croissance du volume des dépôts s'est accéléré passant de 11,70% en 2004 à 18,10% en 2005, celui du nombre de comptes de dépôts s'est légèrement ralenti de 1,79 point de pourcentage pour tomber à 17,25 % au 30 septembre 2005, ce qui fait que le système totalise 1,36 million comptes de dépôts à la fin de l'exercice contre 1,16 million l'année antérieure.

Par ailleurs, le ratio déposants/population adulte a gardé une certaine stabilité dans ses variations annuelles (+2 points de pourcentage par année), particulièrement à partir de 2003: chaque année, 2 % de la population adulte s'ajoutent au nombre des déposants du système bancaire.

Tableau 27.-Évolution du nombre de comptes de dépôts et de déposants en pourcentage de la population adulte (au 30 septembre)

	2005	2004	2003	2002	2001
Nombre de comptes de dépôts	1 360 749	1 160 552	974 941	808 943	750 773
Nombre de déposants	680 374	580 276	487 470	404 471	375 388
Variations nombre de comptes de dépôts	17,25%	19,04%	20,52%	7,75%	-
Dépôts/population adulte	18%	14%	10%	9%	-

Source: BRH/Direction de la Supervision du système bancaire

EMPLOIS DU SYSTÈME ET ÉVOLUTION DES ACTIFS PRODUCTIFS ÉVOLUTION DES ACTIFS PRODUCTIFS

La tendance à la baisse de l'activité d'intermédiation s'est poursuivie au cours de l'exercice 2004-2005 avec un recul de 100 points de base de la part des prêts nets dans l'actif global qui se situe actuellement à 31,50 %. Cette évolution baissière est encore plus notable en considérant la proportion des prêts nets dans les actifs productifs qui est passée de 56,91% à 50,61% tandis que les actifs productifs ont vu leur poids dans l'actif augmenter de 5,1 points de pourcentage.

Tableau 28 -Evolution de la qualité des actifs au niveau du système bancaire

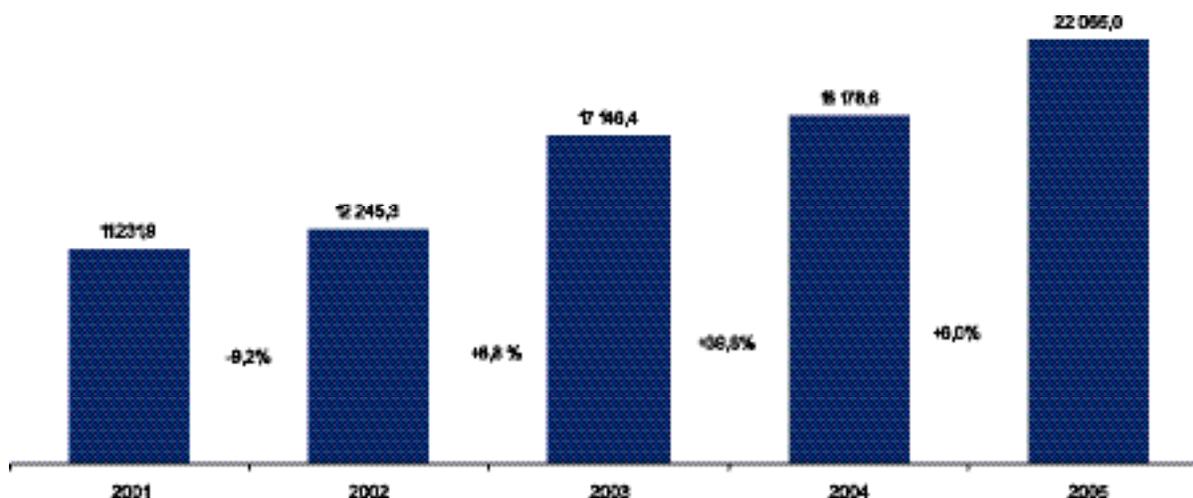
En pourcentage	2004	2004	2004	2004	2004
Actif Productif (%)	82,22%	87,42%	82,88%	82,47%	81,72%
Prêt net % d'actif	31,60%	32,50%	33,89%	36,43%	37,12%
Prêt net % d'actif productif	38,61%	36,81%	35,28%	36,31%	38,19%

Source: BRH/Moniteur de la Supervision du système bancaire

EMPLOIS DU SYSTÈME

En 2005, le portefeuille de crédit brut a connu une croissance de 21,40 % passant de 18 178,6 MG en septembre 2004 à 22 065 MG en septembre 2005. Cette progression a favorisé une augmentation du portefeuille net de 21,50 %, portant l'encours total à 20 724,02 MG. Les prêts nets en devises converties en gourdes ont crû de 25,98 %. Cette croissance résulte de l'effet combiné de la dépréciation de la monnaie nationale et de l'augmentation des prêts nets en dollars ÉU qui sont passés de 264,9 millions de dollars ÉU (MÉU) à 285,5 millions. Les prêts en gourdes ont enregistré une hausse de 15,48 %, portant leur encours à 8 436,7 MG.

Graphique 28.-Portefeuille de prêts bruts du système bancaire au 30 septembre (en millions de gourdes)



OPÉRATIONS SUR TITRES

Les opérations sur titres désignent les transactions du système bancaire relatives aux bons BRH et aux placements.

BONS BRH

L'encours des Bons BRH a connu une hausse de 58,38% en glissement annuel, passant de 3 545 MG en septembre 2004 à 5 527,1 MG au 30 septembre 2005. L'encours total déteu au niveau du système bancaire a atteint son plus haut niveau depuis la création de cet instrument en novembre 1996.

AUTRES PLACEMENTS

Les «Autres placements » ont crû de 41,80 % au cours de l'exercice 2004-2005 et ont atteint 10 359,6 MG au 30 septembre 2005. Cette hausse résulte de la dépréciation du taux de change et de la croissance des « Autres placements en dollars ÉU » (+22,80 % ; 35,9 millions de dollars ÉU) qui, libellés en gourdes, représentent les 80,34 % de l'encours total contre 79,40 % l'année dernière.

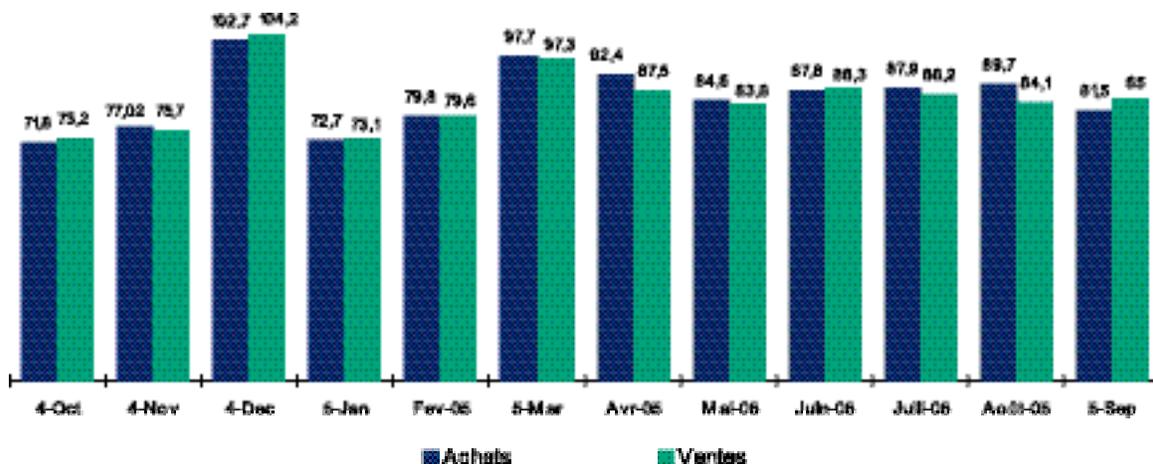
OPÉRATIONS DE CHANGE

Les établissements bancaires interviennent sur le marché des changes tant pour satisfaire les besoins de leurs clients que pour effectuer des transactions pour leur propre compte.

TRANSACTIONS AVEC LA CLIENTÈLE

Le volume des transactions de change au cours de l'exercice a évolué à la hausse par rapport à celui de l'exercice passé. En effet, 1 027,2 millions de dollars ÉU ont été achetés contre 1 018,5 millions de dollars vendus, alors qu'en 2004 les valeurs correspondantes ont été respectivement de 919,9 millions et de 923,7 millions de dollars ÉU. Par ailleurs, le plus important volume de transactions en termes d'achat et de vente a été enregistré au cours du mois de décembre 2004, pour respectivement 102,8 et de 104,2 millions de dollars ÉU.

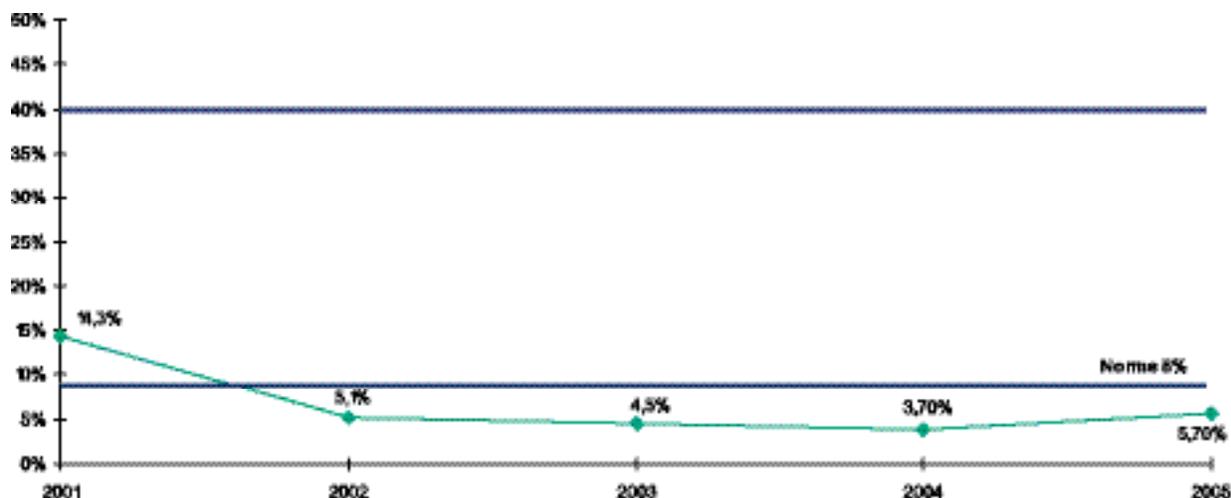
Graphique 29 - Volume des achats et des ventes de dollars ÉU (en millions de dollars ÉU)



TRANSACTIONS DES BANQUES POUR LEUR PROPRE COMPTE

La tendance baissière de la position de change du système bancaire, amorcée depuis que la BRH a ramené à 8 % le rapport de la position nette de change sur l'avoir des actionnaires au début du mois de décembre 2001, s'est légèrement estompée au cours de l'exercice. La position nette de change s'est établie à 5,65% de l'avoir des actionnaires au 30 septembre 2005 contre 3,65% l'année dernière.

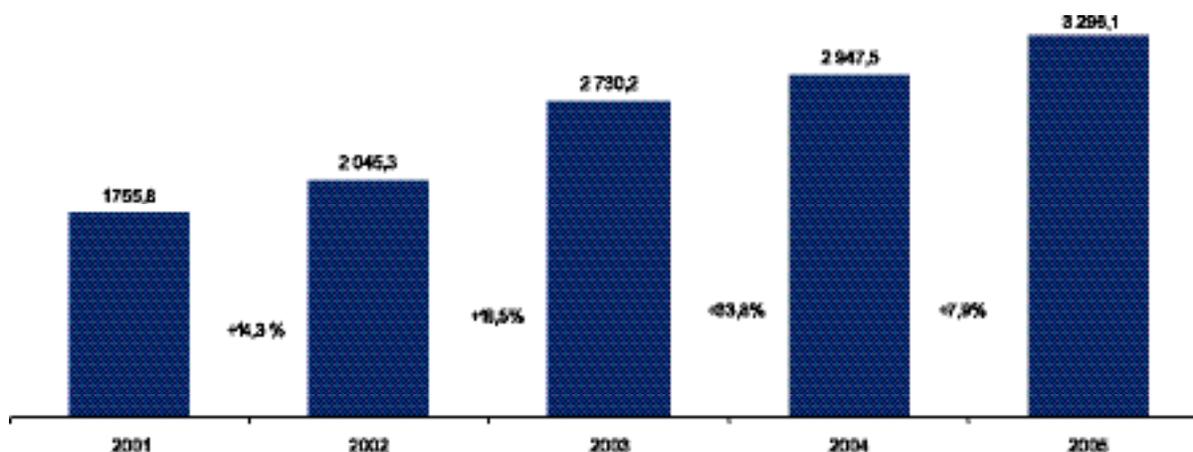
Graphique 30 - Position nette en devises du système bancaire en pourcentage des fonds propres (au 30 septembre)



VII.2 STRUCTURE FINANCIÈRE ET QUALITÉ DE L'ACTIF ASSISE FINANCIÈRE ET FONDS PROPRES

Les fonds propres du système bancaire ont enregistré, au cours de l'exercice 2004-2005, une croissance de 11,80% (+348,6 MG) en raison de l'évolution contrastée de ses différentes composantes. En effet, si le Capital versé s'est accru de 24,85% (+280,3 MG), le Surplus d'Apport de 513,59% (+337,1 MG), les Réserves et les BNR se sont contractés de leur côté, respectivement de 16,12 % (-72,6 MG) et de 15,05% (-196,3 MG). L'assise financière du système bancaire s'est détériorée, passant de 5,27% à 5,01% au 30 septembre 2005.

Graphique 31.-Évolution des fonds propres du système bancaire, au 30 septembre
(en millions de gourdes)



Au 30 septembre 2005, le système bancaire est resté conforme aux prescrits de la circulaire 88 relative à la suffisance des fonds propres, tant en ce qui concerne le ratio « actif sur fonds propres » que le ratio « fonds propres sur actif à risque ». En effet, l'actif a représenté environ 18,2 fois les fonds propres réglementaires pour un maximum de 20 fois et 13,69 % des actifs à risque pour un minimum de 12%.

Cependant, les banques à capitaux privés haïtiens ne satisfont pas la norme sur le niveau d'actif admissible, le ratio fonds propres sur actif à risque étant de 11,91%. Cette situation est due à la présence d'une banque en particulier dont le poids est significatif au niveau de cette catégorie d'établissement bancaire.

Tableau 29.-Respect des normes de suffisance de fonds propres (au 30 septembre)

Catégories d'établissement	Actif / fonds propres ^a		Fonds propres / actif à risque ^b	
	Limite réglementaire		Limite réglementaire	
	2005	2004	2005	2004
	Max: 20 fois		Min: 12 %	
Banques à capitaux privés haïtiens (9 banques)	19,91	16,98	11,91	14,41
Banques commerciales d'État (2 banques)	12,62	15,73	28,46	34,54
Succursales de banques étrangères (2 banques)	13,15	12,78	22,06	23,12
Système	18,17	16,37	13,69	16,09

Source : BIFM/Direction de la Supervision du Système bancaire

a: Constitue un instrument de mesure de la suffisance des fonds propres compte tenu de l'importance de l'actif et de la croissance de celui-ci.

b: Constitue un instrument de mesure de la suffisance des fonds propres compte tenu du risque de contrepartie de chacun des éléments d'actif au bilan et de hors bilan.

La réforme du ratio de Cooke (un enjeu de taille)

Depuis le début des travaux de Bâle 2 en 1998, la Banque des règlements internationaux ne cesse de sensibiliser l'ensemble des superviseurs des pays de la planète à l'importance de passer au ratio McDonough. Une approche complète en terme de prise en compte des risques propres au métier bancaire, offrant une certaine flexibilité aux institutions en raison de l'utilisation de méthodes adaptées à leur profil, requérant des méthodes de supervision éprouvées et des contrôleurs bancaires maîtrisant les techniques modernes de supervision ayant des compétences diversifiées.

A l'heure actuelle, seuls quelques grands groupes bancaires des pays G10 et les banques des pays de l'Union Européenne sont tenus d'appliquer le Nouvel Accord de Capital. D'ailleurs, en raison de la complexité des modes de calculs de certaines méthodes, seules la méthode standard (notation externe) et la méthode IRF (Internal Rating Foundation) seront admises. Quant à la plus complexe, la méthode avancée, elle sera utilisée plus tard. S'agissant des banques de taille moyenne, l'application de Bâle II est optionnelle tandis que pour les petites, le Nouvel Accord n'est pas applicable.

Pour les pays émergents, l'approche prônée est la suivante:

1. s'assurer que les exigences de Bâle I ont été pleinement respectées;
2. s'assurer que les dispositions légales permettent l'application d'une telle norme;
3. sensibiliser les institutions à mettre en place des bases de données sur les dossiers des clients en prélude à Bâle II;
4. faire une évaluation adéquate des besoins en ressources toute nature confondue;
5. fixer une date réaliste de mise en application en fonction de la situation du pays et non de la date limite fixée par B.I.S.

Quelques dates importantes:

- Juillet 1988	: publication de Bâle I
- Fin 1992	: mise en application de Bâle I
- 2 ^e semestre 1998	: démarrage des travaux de Bâle 2
- Juin 1999	: publication du premier document consultatif (CP1)
- Janvier 2001	: publication du second document consultatif (CP2)
- 2 ^e semestre 2001	: analyse des commentaires (plus de 250)
- Oct. 2002	: lancement d'une 3 ^e étude d'impact (QIS3)
- Avril 2003	: publication du troisième document consultatif (CP3)
- Mai 2003	: résultats de la 3 ^e étude d'impact (QIS3)
- Août 2003	: publication des commentaires relatifs au 3 ^e document consultatif
- 2 ^e semestre 2004	: publication de l'accord final
- Fin 2006	: mise en application de Bâle II par les pays membres

Pour en savoir plus consultez le site suivant: <http://www.bis.org/bcbs/index.htm>

QUALITÉ DE L'ACTIF

Les prêts improductifs sont passés de 1258,5 MG en 2004 à 2731,7 MG en 2005, atteignant ainsi son plus haut niveau depuis les cinq dernières années. Compte tenu de la croissance moins importante du portefeuille brut, ils ont entraîné une forte détérioration du ratio d'improductifs qui a gagné 5,46 points de pourcentage pour atteindre 12,38 %. Cette forte détérioration est imputable à la présence d'un « outlier ». Sans ce dernier, le ratio d'improductif est de 6,21 %, ce qui représente une amélioration de 1,22 point de pourcentage par rapport à 2004.

Tableau 30.- Prêts improductifs du système bancaire au 30 septembre
(en MG et en pourcentage)

	2005	Var.	2004	Var.	2003	Var.	2002	var.	2001	Var.
Prêts improductifs bruts	2 731,68	39,3%	1 258,5	33,2 %	944,9	12,8 %	837,7	-19,4%	1 039,1	17,7%
Prêts bruts totaux	22 065,01	8,2%	18 178,8	6,0%	17 146,4	33,2 %	12 867,5	14,2%	11 285,3	38,1%
Taux d'improductifs	12,38%		6,9%		5,5%		6,5%		9,2 %	

Source: BRH/Direction de la Supervision du système bancaire

Le taux d'improductif, établi, sur la base des prêts classifiés faibles, douteux et pertes s'est également dégradé pour tous les types de prêts, les prêts commerciaux étant les plus touchés. En effet, le taux d'improductif est de 18,87% pour les prêts commerciaux contre 12,40% l'année dernière, de 8,97% contre 5,57% pour les prêts à la consommation, et de 13,50% contre 10,19% pour les prêts au logement. Les improductifs par type de prêt exprimés en pourcentage des prêts totaux représentent respectivement 14,65 % pour les prêts commerciaux, 1,30% pour les prêts à la consommation et 1,05% pour les prêts au logement.

Tableau 31.- Taux d'improductifs par catégorie de prêts du système au 30 septembre 2005

	Consommation	Logement	Commerciaux
Taux d'improductifs (en % du total des prêts de la catégorie)	8,97%	13,50%	18,87%
Taux d'improductifs (en % des prêts totaux du système)	1,30%	1,05%	14,65%

Source: BRH/Direction de la Supervision du système bancaire

Les provisions pour créances douteuses ont crû de 19,80 % et s'établissent à 1 341 MG au 30 septembre 2005. Cependant, à cause de la forte hausse des improductifs, le ratio de couverture a perdu 46,7 points de pourcentage pour atteindre 49,09 %.

Tableau 32.- Couverture des prêts improductifs bruts par les provisions pour créances douteuses
(au 30 septembre en MG)

	2005	Var.	2004	Var.	2003	Var.	2002	Var.	2001	Var.
Provisions pour créances douteuses	1 341	8,9%	1 118,3	21,9 %	918,1	29,9%	706,9	2,7%	688,4	31,1%
Prêts improductifs bruts	2 732	39,3%	1 58,5	33,2 %	944,9	12,8%	837,7	19,4 %	1039	23,8%
Taux de couverture	42,19%		88,9%		97,2 %		84,4 %		66,3 %	

Source: BRH/Direction de la Supervision du système bancaire

Les prêts improductifs nets représentent 42,19 % de l'avoir des actionnaires du système bancaire. Ils ont été pratiquement multipliés par neuf en raison de la forte croissance des prêts improductifs, de l'insuffisance des provisions pour créances douteuses additionnelles constituées, et ce, en dépit de la progression enregistrée au niveau de l'avoir des actionnaires. L'exposition des fonds propres du système bancaire au risque de crédit a été multipliée par neuf. Il faut remonter à 1998 pour retrouver un niveau d'exposition de l'ordre de 30,26%. Cependant, en tenant compte de l'«outlier» actuellement en restructuration, le niveau d'exposition des fonds propres (0,50%) du système est très négligeable.

**Tableau 33.- Prêts improductifs nets en pourcentage des fonds propres
(au 30 septembre, en MG)**

	2005	2004	2003	2002	2001
Prêts improductifs bruts	2 731,85	1 256,5	944,9	837,7	1 059,1
moins : provisions pour créances douteuses	1 340,89	1 118,3	918,1	708,9	898,4
Prêts improductifs nets	1 390,97	138,2	28,8	130,8	350,7
Fonds Propres Comptables	3 298,08	2 067,5	2 730,2	2 045,3	1 755,8
Proportion des prêts improductifs nets par rapport aux fonds propres	42,2 %	6,7 %	0,98 %	6,39 %	20,0 %

Source: BRN/Direction de la Supervision du système bancaire

Au 30 septembre 2005, les prêts accordés par les institutions bancaires à leurs apparentés représentent 15,57 % de l'encours total de crédit contre 7,87 % au 30 septembre 2004. A l'exception de l'encours des banques commerciales privées dont le poids a augmenté considérablement par rapport à l'année dernière (20,05% contre 17,80% un an plus tôt), le poids des crédits aux apparentés octroyés par les autres types de banques a généralement baissé de manière substantielle (1,52 % pour les banques commerciales d'Etat contre 3,17 % précédemment, 1,99 % pour les banques d'épargne et de logement contre 3,02 % au cours de l'exercice antérieur et 0,06% pour les Succursales de Banques Etrangères contre 0,03% l'année passée).

Tableau 34.- Importance des prêts accordés aux apparentés (au 30 septembre 2005)

	Banques commerciales d'Etat	Banques commerciales privées	Banques d'épargne et de logement	Succursales de banques étrangères	Système bancaire
Prêts aux apparentés (MG)	22,98	3 396,50	23,43	1,41	3 436,33
Portefeuille de crédit (MG)	1 512,88	16 888,68	1 180,41	2 473,03	18 178,6
En % du portefeuille de crédit	1,52	20,05	1,99	0,06	15,57

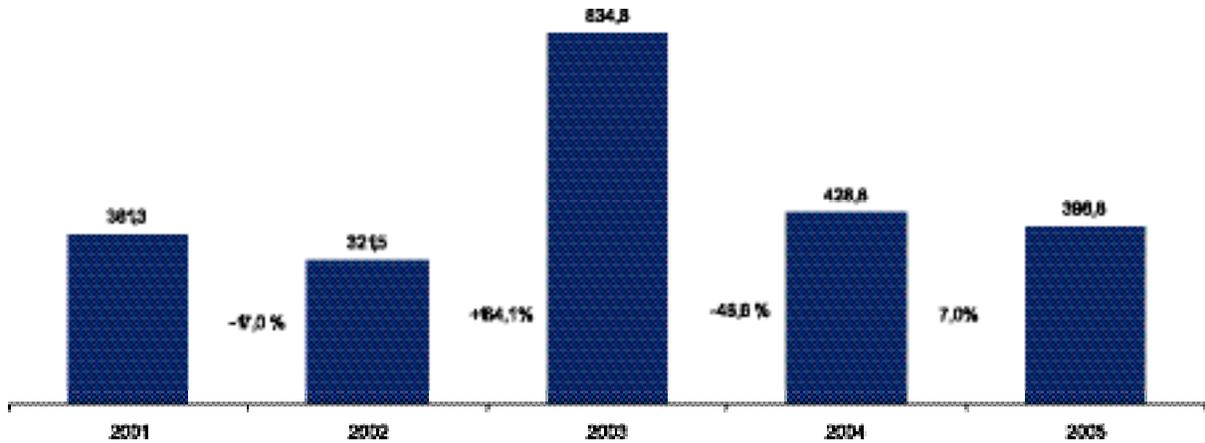
Source: BRN/Direction de la Supervision du système bancaire

D'une manière générale, les différentes dégradations enregistrées au niveau de la qualité de l'actif sont imputables à la présence de «l'outlier » déjà mentionné, faisant l'objet de nombreuses mesures de redressements.

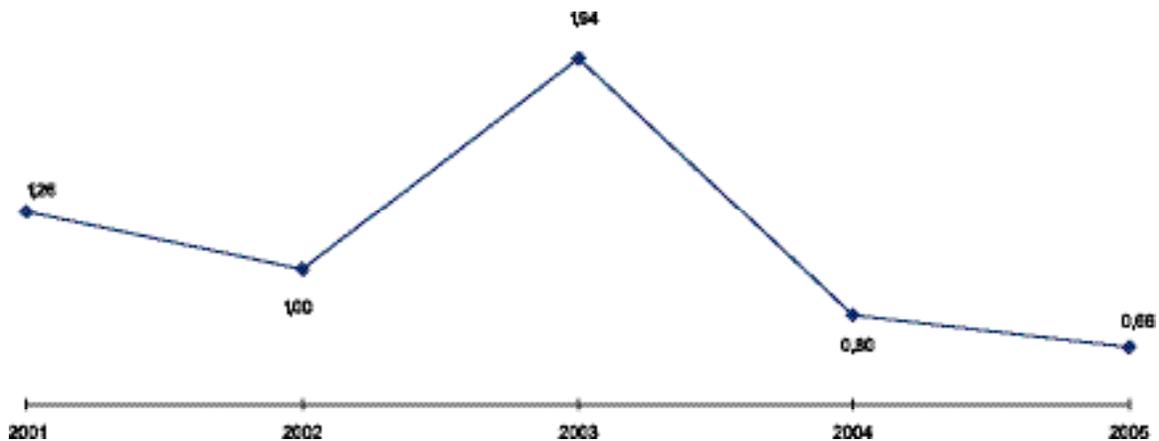
VII.3 RÉSULTATS

Le fléchissement du bénéfice net du système bancaire observé en 2003-2004 (-48,60 %) s'est poursuivi au cours de l'exercice 2005. Les bénéfices dégagés par l'industrie bancaire ont en effet diminué de 7 %, passant de 428 806,3 MG à 398 797,9 MG. Cette contraction est due, entre autres, à l'augmentation de 5 % des dépenses d'exploitation (+166,7 MG) et à la hausse 37,80% des impôts sur le revenu (+38,61 MG).

Graphique 32. Évolution du bénéfice net pour l'exercice terminé le 30 septembre
(en millions de gourdes)

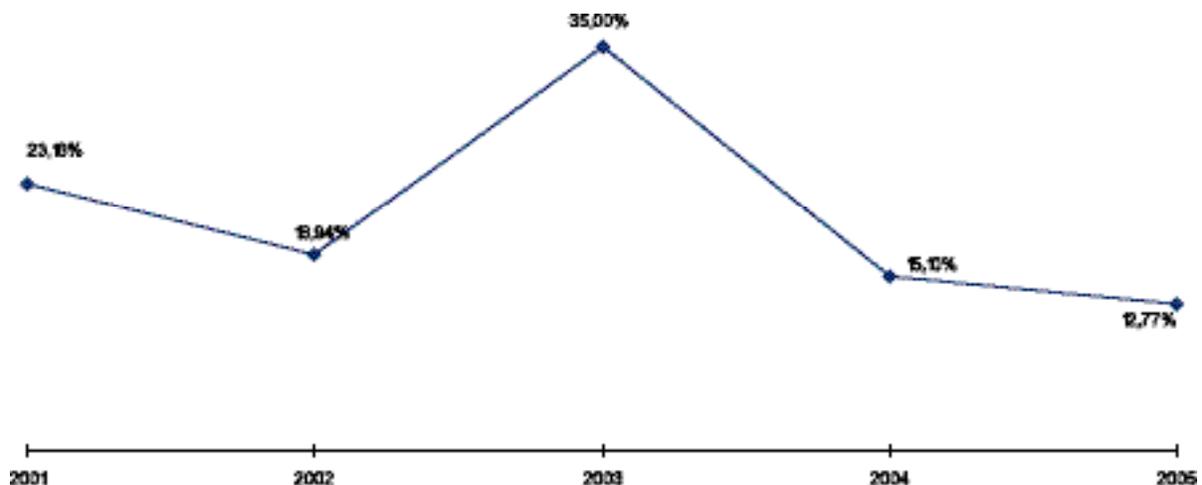


Graphique 33- Rendement de l'actif (ROA) pour l'exercice terminé le 30 septembre
(en pourcentage)



Parallèlement, les indices de rentabilité ont suivi la même tendance à la baisse. Le rendement de l'actif (ROA) et celui de l'avoir des actionnaires (ROE) ont atteint leur niveau le plus bas au cours des cinq dernières années, passant respectivement de 0,80 % à 0,66% et de 15,10% à 12,77 %.

Graphique 34.- Rendement de l'avoir des actionnaires (ROE) pour l'exercice terminé le 30 septembre
(en pourcentage)



Revenus nets d'intérêt

Les Revenus nets d'intérêt du système bancaire ont connu, au cours de l'exercice 2004-2005, une diminution de 7,90 % (-214,8 MG), par rapport à l'exercice précédent, en dépit de la forte contraction des Dépenses d'intérêt (-55,60 %) pour la même période. La diminution des Revenus nets d'intérêt est attribuable principalement à la baisse significative (-29,30 %) des Revenus d'intérêt qui se sont chiffrés à 3 505,2 MG contre 4 958,2 MG en 2003-2004. La plus forte diminution en termes relatifs, a été enregistrée au niveau des intérêts sur les Bons BRH (-66,70 %), soit -708,8 MG, suivie des revenus d'intérêt sur prêts (-20,40 %). Le ratio revenus nets d'intérêt en pourcentage des revenus d'intérêt a donc gagné 16,7 points de base pour s'établir à 71,80 %. La marge nette d'intérêt ne représente que 58,55 % du Produit net bancaire.

Tableau 35.-Revenus nets d'intérêt en MG, pour l'exercice terminé au 30 septembre

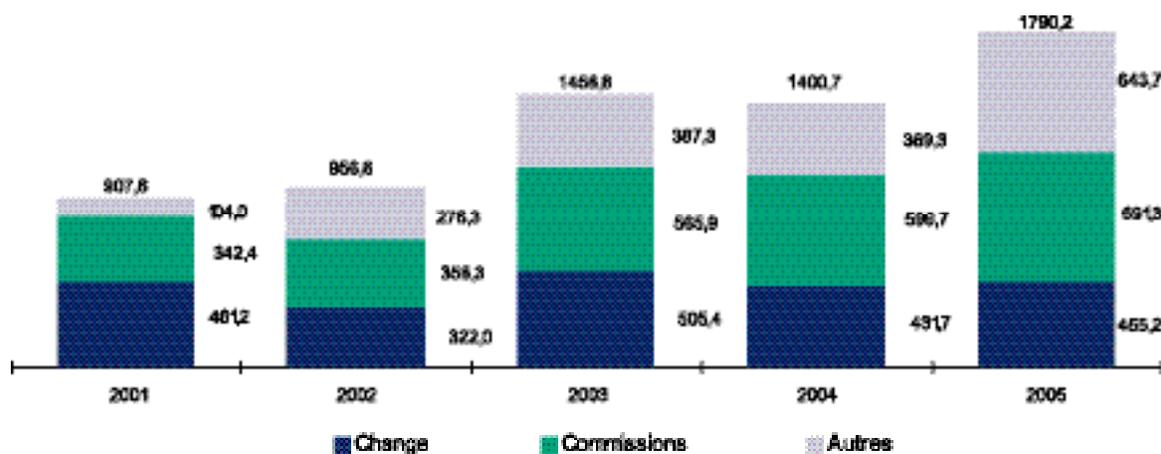
	2005	2004	2003	2002	2001
Revenus d'intérêt					
Prêts	2 773,3	3 486,2	3 120,7	2 187,8	2 431,0
Intérêts sur bons BRH	353,4	1 062,5	602,5	401,8	420,9
Autres	378,5	409,6	350,6	166,6	322,1
	3 505,2	4 958,2	4 073,8	2 756,2	3 173,9
Dépenses d'intérêt	987,3	2 225,5	1 389,2	908,2	1 440,5
Revenus nets d'intérêt	2 517,9	2 732,7	2 674,5	1 847,0	1 733,5
Revenus nets d'intérêt en % des revenus d'intérêt	71,8 %	55,1 %	66,0 %	67,0 %	54,6 %

Source: BRH/Direction de la Supervision du système bancaire

AUTRES REVENUS

Les Autres revenus se chiffrent à 1 790,2 MG, pour l'exercice 2004-2005, contre 1 400,7 MG l'exercice précédent, soit une augmentation de 27,8 %. Ils représentent 41,56 % du produit net bancaire. Les rubriques entrant dans la composition des Autres Revenus sont ainsi réparties : commissions (691,3 MG; 38,62 %), gains sur change (455,2 MG; 25,43 %) et des autres revenus exceptionnels (643,7 MG; 35,96 %).

Graphique 35.-Évolution des autres revenus pour l'exercice terminé au 30 septembre (en millions de gourdes)



PRODUIT NET BANCAIRE ET PROVISIONS POUR CRÉANCES DOUTEUSES

La marge bénéficiaire brute dégagée par les établissements bancaires sur l'ensemble de leurs activités pour l'exercice 2005 s'est élevée à 4 308,1 MG contre 4 133,4 MG l'exercice antérieur, soit une augmentation de 4,20 %. Cette variation positive du produit net bancaire est due à la hausse de 27,80 % des Autres revenus alors que les résultats nets provenant de l'intermédiation bancaire ont connu une baisse significative de 7,90 %.

En dépit de la forte augmentation du portefeuille de crédit improductif qui est passé de 1 350, 4 MG en septembre 2004 à 2 731,7 MG en septembre 2005, la dotation à la provision pour créances douteuses est demeurée relativement stable (-0,20 %) et s'est établie à 298,5 MG.

Tableau 36.-Produit net bancaire, MG et en % au 30 septembre

	2005		2004		2003		2002		2001	
	MG	%								
Revenus nets d'intérêt	2 517,8	58,55	2 732,8	88,1 %	2 874,5	84,7 %	1 845,5	85,9 %	1 733,1	85,8 %
Autres revenus	1 790,2	41,5	1 400,7	33,9 %	1 458,6	35,3 %	958,6	34,1 %	907,8	34,4 %
Produit net bancaire	4 308,1	100 %	4 133,3	100 %	4 133,1	100 %	2 803,8	100 %	2 841,0	100,0 %
Dotation à la Provision pour créances douteuses	298,5		298,0		184,5		178,3		174,1	
Bénéfice avant dépenses d'exploitation et impôts	4 009,6		3 834,3		3 948,6		2 624,3		2 467,0	

Source: BRH/Direction de la Supervision du système bancaire

DÉPENSES D'EXPLOITATION

Les dépenses d'exploitation de l'industrie bancaire ont crû à un rythme moins soutenu (5,04 %) par rapport à l'exercice antérieur (15,24 %). Elles se sont élevées à 3 469,9 MG en 2004-2005 contre 3 303,3 MG en 2003-2004 et 2 866,4 MG en 2002-2003. Le système a dépensé 80,5 centimes en 2005 pour chaque gourde de revenus générés contre 79,9 centimes en 2004. En dehors des frais d'amortissement qui ont gagné 6,7 points de base, les salaires et avantages sociaux, les frais de locaux et les autres dépenses d'exploitation ont perdu respectivement 7,3 points de base, 11,5 et 15,1 points de base. Les dépenses d'exploitation sont couvertes en 2005 à 72,50 % par les revenus nets d'intermédiation du système bancaire contre 82,70 % en 2004.

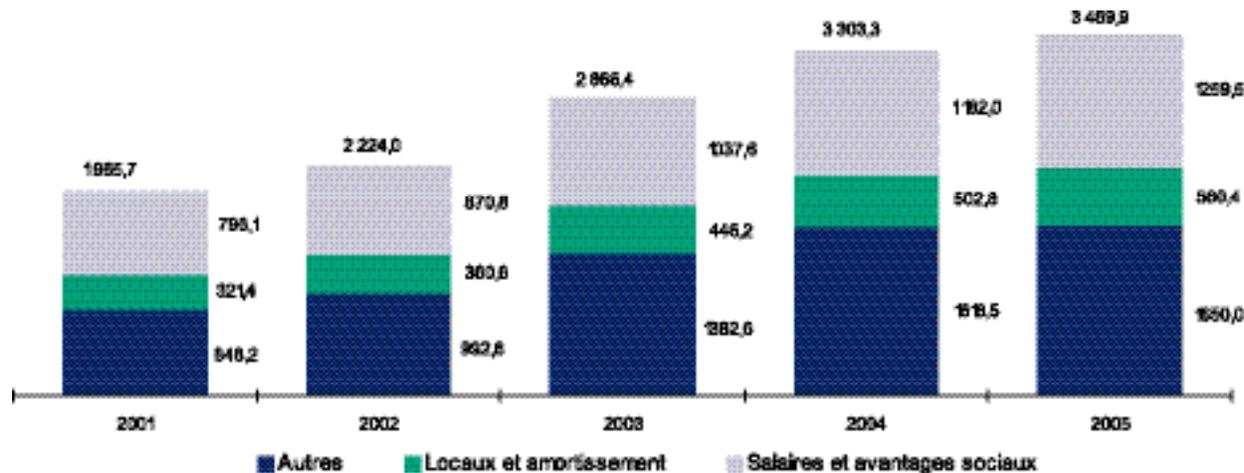
Tableau 37.- Coefficient d'exploitation pour l'exercice terminé au 30 septembre

	2005	2004	2003	2002	2001
Coefficient brut d'exploitation (Dépenses d'exploitation / produit net bancaire) ¹	80,50 %	79,90 %	69,30%	79,30 %	74,40 %
Ratio de couverture des dépenses d'exploitation par les revenus nets d'intérêt (Revenus nets d'intérêt / dépenses d'exploitation)	72,50 %	82,70 %	93,30 %	83,10 %	88,20 %

Source : BRH/Direction de la supervision du système bancaire

¹ Terme utilisé pour mettre en parallèle le rythme de progression du Produit net bancaire (PNB) et celui des dépenses d'exploitation. L'effet croiseux peut être favorable ou défavorable. Dans le cadre de ce rapport, il est utilisé surtout pour indiquer les situations où les dépenses d'exploitation s'accroissent plus rapidement que le PNB.

Graphique 36 -Évolution des dépenses d'exploitation et de leurs composantes pour l'exercice terminé au 30 septembre (en millions de gourdes)



TAUX DE RÉMUNÉRATION MOYENNE DES DÉPÔTS ET DE RENDEMENT MOYEN DES PRÊTS

Le coût moyen des dépôts et le taux de rendement moyen des prêts en gourdes et en dollars ont perdu respectivement 4 et 5,9 points de base, au cours de l'exercice 2004-2005, pour s'établir à 2,60 % et 13,80 %, soit le plus bas niveau enregistré au cours des cinq derniers exercices. Consécutivement, les dépenses d'intérêts ont connu un net recul (-55,60 %) et les revenus d'intérêts ont diminué de 29,30 %. Cette évolution observée au niveau des taux d'intermédiation est attribuable à la baisse des taux sur les bons BRH au cours des trois premiers trimestres de l'exercice 2004-2005. Si le taux de mise en pension a conservé son niveau du début du deuxième semestre de 2004 (27 %) durant tout l'exercice 2005, les taux sur les bons à échéance de 7, 28 et 91 jours sont restés respectivement à 3,50 %, 5,50 % et 7,60 % d'octobre 2004 à juin 2005 pour se fixer ensuite en septembre 2005 à 9 %, 11,10 % et 13,40 %.

Tableau 38.- Rémunération moyenne des dépôts, en MG et en % (au 30 septembre)

	Dépôts moyens *	Dépenses d'intérêt	rémunération moyenne des dépôts	Variation (point de %)
2001	19 532,7	440,6	7,4 %	
2002	20 918,6	909,2	4,3 %	-3,1
2003	26 945,8	1 399,2	5,2 %	+0,9
2004	33 505,2	2 225,5	6,6 %	+1,4
2005	37 564,1	987,3	2,6 %	-4,0

Source: BRH/Directeur de la Supervision du système bancaire

a) Les dépôts moyens représentent la moyenne arithmétique des dépôts de fin et de début période. Les dépôts à vue ne sont pas considérés.

Parallèlement, la moyenne pondérée des taux d'intérêt sur les dépôts d'épargne en gourdes et en dollars s'est établie autour de 0,50 %. Les taux pratiqués sur les dépôts à terme en gourdes, de leur côté, sont passés en moyenne de 7 % en septembre 2004 à 4,50 % en septembre 2005, et ceux sur les dépôts en devises de 3,55 % à 2,80 %. La baisse des coûts des dépôts a amené les banques à réduire les taux débiteurs. Le taux moyen pratiqué sur les prêts en gourdes est passé de 33 % en septembre 2004 à 23% en septembre 2005 ; celui sur les prêts en devises de 13 % à 10 %. Il est à souligner que le « spread » moyen d'intermédiation a diminué de 1,9 point de base en raison de la baisse plus marquée du taux de rendement moyen des prêts.

Tableau 39.- Rendement moyen des prêts, en MG et en % (au 30 septembre)

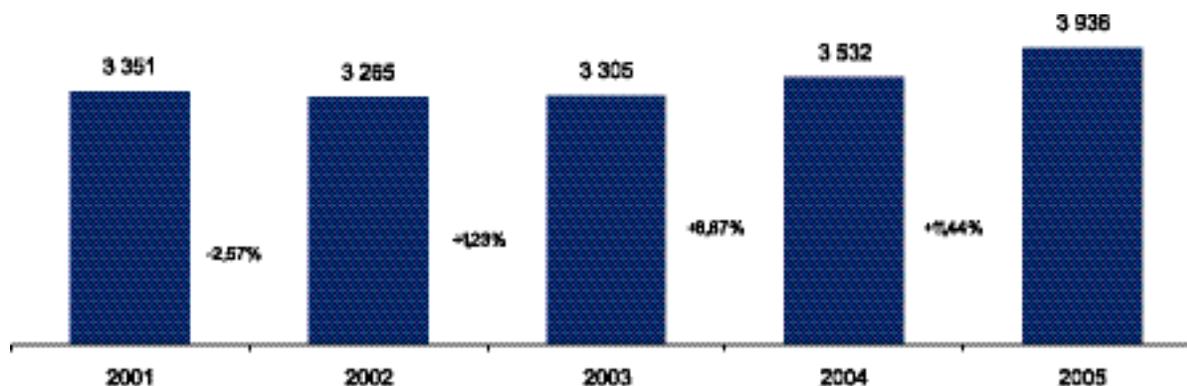
	Prêts bruts Moyenne	Revenus d'intérêt sur prêts	rendement moyen des prêts	Variation (point de %)
2000	10 702,6	1 756,2	16,4 %	-
2001	11 839,4	2 431,0	20,5 %	+4,1
2002	12 090,4	2 187,9	18,1 %	-2,4
2003	13 007,8	3 120,7	23,9 %	+5,8
2004	17 002,8	3 405, 2	19,9 %	-4,0
2005	20 121,0	3 773,8	18,8 %	-1,1

Source: BRH-Direction de la Supervision du système bancaire

EFFECTIF DES BANQUES ET PRODUCTIVITÉ

Le système bancaire comptait 3 936 employés au 30 septembre 2005 contre 3 532 au 30 septembre 2004, soit une augmentation de 11,44 %. Environ 70 % de cette croissance provient d'une banque commerciale privée (+222 ; +60,50 %) qui, en 2004, a omis de déclarer à la BRH son effectif réel et d'une banque commerciale d'Etat qui a augmenté son effectif de 9,50% en 2005 (+57). Les deux (2) principales banques commerciales à capitaux privés haïtiens qui emploient, au 30 septembre 2005 environ 43,50 % de l'effectif de l'industrie bancaire, ont renforcé leur personnel de 3,25 % (+54). Les succursales de banques étrangères, de leur côté, ont augmenté leur personnel de 16 employés ; tandis que l'effectif des banques d'épargne et de logement est passé de 85 à 78.

Graphique 37.- Évolution du nombre d'employés du système bancaire (au 30 septembre)



La contraction des bénéfices nets (-7 %) conjuguée à la forte croissance de l'effectif du système bancaire explique la dégradation du ratio bénéfice net par employé (-16,54 %). Il en est de même du produit net bancaire par employé (-6,47 %). En revanche, les autres ratios de productivité (actif/employé, prêts bruts/employé et dépôts/employé) ont enregistré une croissance moyenne de 6,80 %.

Tableau 40.- Productivité par employé, en milliers de gourdes et en % au 30 septembre

	2005	var. en %	2004	var. en %	2003	var. en %	2002	var. En %	2001
Actif/employé ¹	16 720,18	+5,59	15 835,5	+2,79	15 405,9	+42,39	10 820,0	+17,6	9 199,4
Prêts bruts/employé	5 605,95	+8,92	5 146,8	+4,82	4 910,20	+31,82	3 941,0	+15,2	3 421,0
Dépôts/employé	14 423,56	+6,01	13 606,2	+4,51	13 019,36	+40,73	9 251,0	+17,2	7 892,0
PNB/employé	1 094,54	-6,47	1 170,2	-6,43	1 250,56	+45,69	858,7	+7,1	802,0
Bénéfice net/employé	101,32	-16,54	121,4	-51,94	252,59	+156,52	100,4	-13,3	115,8

Source : BRH/Direction Supervision

1) Nombre d'employés au 30 septembre uniquement.

VIII. LA SURVEILLANCE DES BANQUES

VIII.1 ACTIVITÉS DE SURVEILLANCE

Au cours de l'exercice 2004-2005, la BRH a mené ses activités de surveillance, conformément aux deux modes de contrôle en vigueur : inspection sur place et surveillance sur pièces.

INSPECTIONS SUR PLACE

Au niveau de la surveillance sur place, le Service d'Inspection a réalisé deux (2) missions d'inspection générale au niveau des banques commerciales privées suivantes : la Socabank (du 25 octobre 2004 au 7 juin 2005) et la Promobank (du 22 novembre 2004 au 3 juin 2005). Le cycle d'inspection sur place prévu au niveau du calendrier de l'exercice 2004-2005 n'a pas pu être respecté du fait de l'évaluation à la hausse au moment de la planification de ces deux missions, du profil de risque de ces deux banques en termes de risque d'insolvabilité, de contrepartie ou de crédit, de gestion, de liquidité etc. conséquemment, les équipes d'inspection ont dû modifier considérablement l'étendue et le champ de leur mission.

CONTRÔLE SUR PIÈCES

La BRH effectue une surveillance permanente à partir des rapports, formulaires et états financiers provenant des différents établissements bancaires. Cette surveillance permet de détecter à temps les irrégularités lorsqu'elles surviennent pour éviter tout dérapage au niveau du système bancaire. Ainsi, ces anomalies, une fois signalées à l'attention du Conseil, ont entraîné une inspection ponctuelle ou générale.

De plus, les informations soumises par les banques servent à la production de différents rapports :

- Les rapports externes, dont le « Rapport Statistiques et indicateurs financiers » produits sur une base trimestrielle et distribués à l'ensemble des décideurs du système financier;
- Les autres rapports qui sont internes à la BRH et constituant des études analytiques des tendances observées tant pour le système bancaire en général que pour chaque établissement en particulier.

VIII.2 AUTRES

DEMANDES D'AGRÉMENT

Aucune demande d'agrément en vue de l'ouverture d'une banque, d'une maison de transfert et pour l'exercice de la profession d'agent de change n'a été enregistrée, au cours de l'exercice 2004-2005.

OUVERTURE DE SUCCURSALES OU DE COMPTOIRS

Au cours de l'exercice 2004-2005, une seule demande d'ouverture de nouvelles succursales a été soumise et autorisée contrairement aux exercices passés. Dans l'ensemble, le nombre de points de services bancaires s'est réduit d'une unité par rapport à l'exercice précédent pour se chiffrer à 168

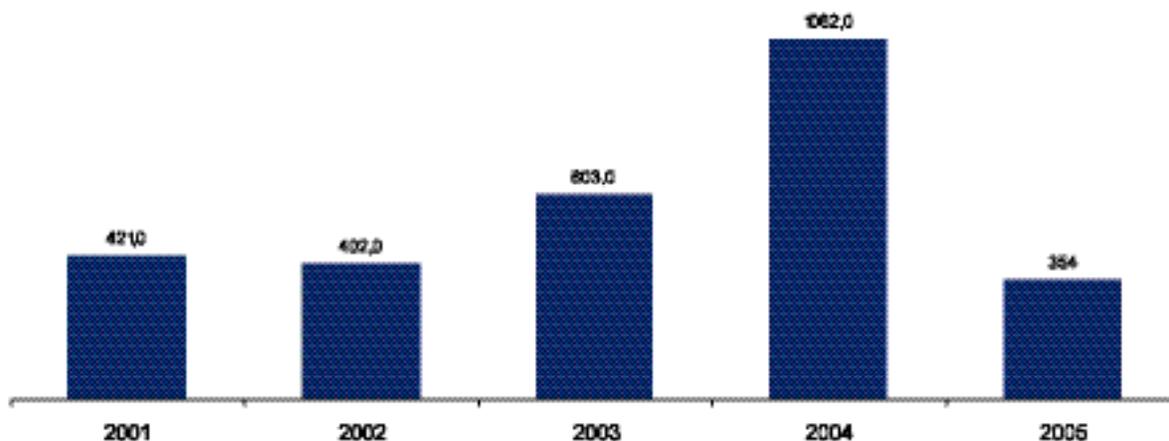
Pénalisation

Les montants prélevés à titre de pénalités encourues par les établissements bancaires assujettis au contrôle de la Banque de la République d'Haïti ont tous considérablement baissé au cours de l'exercice 2004-2005. De 21,1 MG en 2004, les pénalités se sont élevées en 2005 à 15,2 MG, soit une baisse d'environ 28 %. Les montants prélevés se sont répartis comme suit : 1,8 MG pour les violations des normes prudentielles sur la concentration des risques de crédit et la position nette de change, 13 004,6 MG pour déficit de réserves et 0,47 MG pour soumission de rapports en retard à la BRH.

INTÉRÊTS PAYÉS¹⁴

Les intérêts versés par la Banque de la République d'Haïti, à titre de rémunération des Bons BRH, pour l'exercice 2004-2005, ont considérablement diminué. De 1 062 MG en 2004, les revenus d'intérêts gagnés par les banques commerciales sont passés à 354 MG en 2005, soit une baisse de 66,72 %. Rappelons que les taux d'intérêt sur les Bons BRH sont demeurés très bas jusqu'à la fin du 3ème trimestre de l'exercice 2005 (3,50 % et 5,50 % respectivement pour les bons de 7 et de 28 jours, 7,50 % pour les bons de 91 jours).

Graphique 38.- Évolution des intérêts versés sur Bons BRH
(au 30 septembre)



¹⁴Un écart comptable peut exister entre le montant des intérêts sur Bons BRH calculés à la BRH et celui reporté par les banques dans leurs états financiers